



LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE SIFA

Quel est son objectif ?

La SIFA est une société d'investissement solidaire dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises créant des emplois notamment pour des personnes en situation de précarité économique et sociale.

Elle a pour actionnaires, aux côtés de l'association France Active, des établissements financiers, de grandes entreprises et des fonds communs de placement d'entreprises solidaires.

La SIFA soutient les entreprises par un apport en prêt participatif ou en capital et compte courant.

Les interventions de la SIFA favorisent d'autres concours financiers, en particulier bancaires.

Qui peut en bénéficier ?

Les interventions de la SIFA s'adressent aux sociétés commerciales et associations, en création ou développement, qui créent ou consolident des emplois, notamment pour des personnes en difficulté : structures d'insertion par l'activité économique développant une activité marchande, entreprises de travail adapté, entreprises en difficulté reprises par leurs salariés, autres entreprises solidaires.

Quelle est la procédure ?

- Dépôt d'un dossier auprès d'un Fonds Territorial du réseau France Active (ou directement auprès de France Active en l'absence de Fonds Territorial) ;
- Expertise et accompagnement financier par le Fonds Territorial ;
- Décision du Comité des Engagements ;
- Mise en place du financement et du suivi de l'entreprise bénéficiaire.

Quelles sont ses caractéristiques ?

La SIFA intervient principalement :

- en prêt participatif,
- en compte courant d'associé. Pour ce faire, elle détient au moins **5% du capital** de l'entreprise.

Montant :

L'intervention de la SIFA est de **5 000 €** minimum et ne dépasse pas **320 000 €**.

Durée :

Les concours financiers de la SIFA sont apportés pour une durée maximale de **5 ans**.

Taux de rémunération :

Le taux de rémunération du prêt participatif et du compte courant d'associé est de **2 % par an**. Il est assorti d'un différé d'amortissement de 2 ans.

Conditions de mise en œuvre :

Cet apport est destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés au développement de l'entreprise, à l'exception de tout frais de fonctionnement et/ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

L'intervention de la SIFA doit favoriser la mobilisation d'autres financements. Pour un financement complémentaire, peuvent notamment être mobilisés le Fonds Commun de Placement Insertion Emplois (FCP IE) et/ou un prêt bancaire pouvant être garanti par France Active Garantie.

Société d'Investissement France Active / SIFA

Président	Edmond Maire
Directeur Général	Jean-Michel Lécuyer
Création	1991
Statut	SAS à capital variable
Capital plancher	8 432 340 €

Les coordonnées des Fonds Territoriaux
France Active sont disponibles sur :
www.franceactive.org

Contact France Active :
Jean-Michel Lécuyer
Tél : 01 53 24 26 26



DE L'EXCLUSION À L'EMPLOI

Pour le département du Rhône



RDI
48 rue Georges Gouy
69007 Lyon
Tél. 04 37 28 68 68
<http://www.rdi.asso.fr>